



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FOOTBALL OCCITANIE

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District Football Tarn et Garonne pour l'Assemblée Générale de la Ligue Football Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale des Clubs du 23 Juin 2022.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 20 Avril 2022 au 22 Mai 2022, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : District de Football de Tarn et Garonne 300 Avenue du Portugal 82000 MONTAUBAN

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13 des Statuts du District,

- conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale Extraordinaire du District doit élire 5 délégués (5 titulaires – 5 suppléants) appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue, (2 titulaires 2 suppléants représentant les clubs, 3 titulaires 3 suppléants Comité Directeur)

- toute candidature doit être présentée de manière individuelle

- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant